



**Mali : le retrait de la
MINUSMA, quelles
répercussions sur la sécurité
des journalistes dans les
zones de conflits**

Table of Contents

Introduction.....	3
1. Contexte de la crise sécuritaire au Mali.....	4
2. Le rôle crucial des journalistes dans la couverture de la crise.....	4
3. Les conséquences du retrait de la MINUSMA sur la sécurité des journalistes.....	5
4. Les enjeux auxquels des hommes de médias pourraient être confronté à Bamako et à Mopti.....	6
5. Le dilemme entre l'autocensure et le haut risque de se faire cibler.....	7
6. . Double Impact sur l'accès à l'information et la formation des journalistes sensibles aux conflits	9
7. Les efforts pour renforcer la sécurité des journalistes.....	11

Introduction :

Depuis maintenant plus d'une décennie, le Mali est confronté à une crise sécuritaire sans précédent. En tant qu'acteurs privilégiés de l'information, les journalistes sont souvent en première ligne pour couvrir les événements et rendre compte de la situation sur le terrain. Cependant, avec le retrait progressif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la question de la sécurité des journalistes se pose en particulier, au-delà de la sécurité de la population en générale.

Cet article examine l'impact du retrait de la mission onusienne au Mali sur la sécurité des journalistes en zone de conflits, voire à Bamako.

1. Contexte de la crise sécuritaire au Mali

La rébellion des mouvements armés du nord, en occurrence la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad), partie de Kidal a été l'élément déclencheur de la crise sécuritaire au Mali. D'autres mouvements armés sous le drapeau de l'islam, tels que le MUJAO, ANSAR DINE, Al-Qaïda, se sont joints aux combats, profitant de l'instabilité en Libye où ils ont embarqué avec eux, sur le territoire malien, tout un arsenal de guerre, pillées dans les casernes abandonnées. Fragilisé par les contestations populaires et les déboires des soldats sur le théâtre du champ de bataille, le pouvoir central à Bamako a été ainsi chassé par des militaires dirigés à l'époque par le capitaine Amadou Aya Sanogo, actuellement Général, nommé par le président par intérim le Pr Dioncounda Traoré qui a dirigé à l'époque la transition civile au Mali.

Déployée dans un contexte de crise sécuritaire au Mali, la MINUSMA avait pour rôle d'appuyer le processus politique et réaliser un certain nombre d'activités de stabilisation concernant la sécurité, la protection des civils ; veiller aux respects des droits de l'homme, tout en prêtant une attention particulière aux principales agglomérations et axes de communication.

2. Le rôle crucial des journalistes dans la couverture de la crise

Les journalistes au Mali continuent de jouer un rôle crucial dans l'information de l'opinion concernant la crise que connaît le pays. Le traitement adéquat et impartial des données sur le terrain demande à cet effet une garantie de la liberté de la presse. Cette rigueur permettra aux

journalistes d'éviter de tomber dans les manipulations, voire la propagande ou la désinformation. Mais la liberté de la presse rime avec la sécurité du journaliste dans le contexte actuel des choses. En effet, les journalistes dans l'exercice de leur métier sont parfois confrontés à des pressions, intimidations, violences physiques de la part de certains groupes armés, voire le service de renseignement militaire. Malgré ces défis, les journalistes au Mali continuent de travailler dans le souci d'apporter des informations saines à l'opinion publique.

3. Les conséquences du retrait de la MINUSMA sur la sécurité des journalistes

La présence de la MINUSMA a permis d'assurer la sécurité dans certaines zones du pays tout en fournissant une protection aux journalistes, dans certaines mesures, lorsqu'ils se rendent dans des zones à haut risque. Le retrait des casques bleus au Mali a été acté par le conseil de sécurité de l'ONU en fin du mois de juin dernier, à la demande du gouvernement de la transition. Sans aucun doute, le départ des militaires et policiers issus de la mission onusienne dans les zones sensibles, va entraîner un vide sécuritaire. Cela ne manquera pas d'augmenter la vulnérabilité des journalistes face aux groupes armés et aux forces hostiles à la liberté de la presse, sur fond de difficultés accrues dans l'accès à l'information.

De plus, le retrait de la MINUSMA pourrait entraîner une diminution de l'attention internationale sur la situation des journalistes au Mali. La présence des forces de maintien de la paix de l'ONU attire souvent l'attention des médias internationaux sur les violations des droits de l'homme et les attaques contre les journalistes. Sans cette présence, il est possible

que les journalistes ne reçoivent pas la même attention médiatique et que leur sécurité soit négligée.

Bien que la MINUSMA n'a pas joué un rôle particulier dans la protection des journalistes en collaborant avec les autorités maliennes pour enquêter sur les attaques contre les médias et traduire les responsables en justice, sa présence a toutefois été une source de protection pour les journalistes travaillant au Mali, en fournissant un soutien logistique, ainsi qu'en les aidant à assurer la sécurité générale dans le pays. Le retrait de la MINUSMA pourrait affaiblir cette protection, ce qui rendrait les journalistes plus vulnérables aux attaques et intimidations, surtout dans les zones de conflits au Centre et au Nord du pays. Sans la présence et le soutien de la MINUSMA, il pourrait devenir plus difficile pour les journalistes de se déplacer en toute sécurité dans les zones de conflit, d'accéder aux informations et de les partager avec le public. Cela pourrait entraîner une diminution de la couverture médiatique de la situation au Mali, compromettant ainsi la transparence et la responsabilisation des acteurs impliqués dans le conflit.

Il est donc essentiel que des mesures soient prises pour garantir la sécurité des journalistes, même en l'absence de la MINUSMA.

4. Les enjeux auxquels des hommes de médias pourraient être confronté à Bamako et à Mopti

La MINUSMA a beaucoup documenté la question de violations présumées des droits de l'homme commises sur le théâtre des opérations, soit par l'armée ou par les groupes radicaux,

ou encore par les mouvements d'autodéfenses. Ces rapports ont permis aux journalistes dans le pays de s'en servir comme base de données pour éclairer l'opinion publique. Avec ce retrait, on s'attend à ce que les journalistes restent à l'écart pour dénoncer d'éventuelles violations des droits de l'homme sur le terrain, y compris celles perpétrées par l'armée. Or le pouvoir en place qui a toujours dénoncé ce qu'il qualifie d' « instrumentalisation des droits de l'homme » à propos, ne va certainement pas se laisser faire. Sur point encore, la sécurité des journalistes qui oseront défier l'autorité publique serait mise en jeu. A noter que l'élément déclencheur du retrait de la MINUSMA repose en partie sur la question de Mourrah. En effet, la section des droits de l'homme de la MINUSMA a mené des enquêtes dont les données ont été publiées à l'ONU, accablant l'armée malienne et ses supplétifs russes de Wagner. Ce fut la petite goutte d'eau qui a fait déborder la vase.

Dans la collecte de leurs données sur les questions de violations des droits de l'homme présumés, la MINUSMA aurait travaillé souvent avec des hommes de terrains, voire des journalistes. Ces derniers pourraient alors être exposés avec ce retrait, si leurs visages, bien sûr sont révélés aux autorités. A titre d'exemple, le journaliste Malick Konaté avait fait l'objet d'harcèlement et menaces suite à la diffusion d'une enquête de la chaîne BFMTV intitulée « Wagner, les mercenaires de Poutine ». Aujourd'hui, pour des raisons de sécurité le journaliste a dû quitter le pays.

5. Le dilemme entre l'autocensure et le haut risque de se faire cibler

Pour les plus avertis, la situation telle qu'elle se présente ne doit pas être prise à la légère. Les hommes de médias, bien que l'opinion n'y prête pas attention pour le moment, pourraient être

l'une des premières victimes en matière de sécurité suite au départ de la MINUSMA. Les journaux internationaux comme RFI et France 24 qui ont commenté l'actualité sécuritaire du pays, dénonçant directement des violations de droits de l'homme présumés par l'armée, ont été fermés. Certains de journalistes en question ont été renvoyés. D'autres ont été contraints de fuir le pays, compte tenu des risques qu'ils encouraient. Selon nos informations, certaines rédactions ont été intimidées par le pouvoir en place qui les aurait accusées de traiter les informations sur l'évolution de la situation sécuritaire, en faisant le « jeux de l'ennemi ». Cela révèle que les journalistes qui vont continuer à documenter les violations des droits de l'homme présumés dans le centre et le Nord du pays, imputées à l'armée malienne et à Wagner pourraient être plus exposés aux harcèlements et aux enlèvements de la part du service de renseignement militaire. La MINUSMA à travers sa section des droits de l'homme étaient jusque-là, un bouclier pour des journalistes, qui se sont basés sur les rapports trimestriels de cette mission onusienne pour dénoncer avec force, les plus graves violations présumées des droits de l'homme imputés à l'armée et Wagner.

Mais ce n'est que le côté gouvernemental qui menace les journalistes critiques. Les groupes armés, eux aussi, sont en plein combat pour gagner le cœur et l'esprit de la population et la communauté internationale à travers la propagande. Les journalistes et médias qui rapportent sur leurs pertes et revers face à l'armée ou sur leurs exactions contre les civils risquent d'être attaqués ou enlevés.

L'enlèvement le 8 avril 2021, d'Olivier Dubois, journaliste indépendant par le GSIM (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans), à Gao, illustre éloquemment ces menaces sur la sécurité

des journalistes. Dubois a été enlevé alors qu'il cherchait à rentrer en contact avec Iyad Ag Ghali, un chef de guerre touareg, devenu Chef djihadiste malien.

6. Double Impact sur l'accès à l'information et la formation des journalistes sensibles aux conflits

La MINUSMA joue un rôle essentiel dans la protection des civils, y compris des journalistes, en fournissant une présence dissuasive et en facilitant l'accès aux zones dangereuses. Son retrait, en plus d'impacter sur la liberté de la presse ou la sécurité des journalistes, pourrait porter un autre coup aux journalistes, surtout dans les zones de conflits. Sans la possibilité de se déplacer en toute sécurité dans les zones de conflits, les journalistes pourraient être contraints de restreindre leur couverture ou de dépendre davantage d'informations provenant de sources potentiellement partisans. La MINUSMA offre également un soutien logistique aux journalistes en leur fournissant des formations sur le journalisme sensible aux conflits et la lutte contre la désinformation.

Ce départ va obligatoirement impacter sur la sécurité des journalistes aussi bien que sur la population », a témoigné Abdoulaye Guindo, Directeur de publication au journal *le Procès-Verbal*, par ailleurs blogueur et auteur à *Benbere*.

« La MINUSMA n'avait pas uniquement pour rôle la protection des civils, elle avait d'autres missions également, notamment des transports des populations. Par exemple lorsque des journalistes partaient en mission dans les zones d'insécurité que ce soit au compte de la MINUSMA, ou à leur propre compte ou au compte du gouvernement, ils étaient transportés par voie aérienne par la MINUSMA. Le transport aérien garantissait la sécurité des journalistes.

Aujourd'hui, si les journalistes veulent aller couvrir des évènements à Tombouctou, Gao, Kidal ou Ménaka, peut-être ils seront obligés de prendre la route, ce qui les exposera au danger. On sait que ces voies sont souvent des voies où il y a des braqueurs ; des mines, où également des terroristes qui enlèvent souvent des hommes des médias. Le travail est sensible, un journaliste en partant peut se faire enlever parce qu'il est journaliste, il peut perdre sa vie lors d'un braquage. » a déploré M. Guindo.

« Moi particulièrement, je me rappelle d'une formation organisée en collaboration avec les jeunes de la force G de Gao. Pour nous qui étions les formateurs, la MINUSMA a décidé d'assurer notre sécurité pendant la formation qui s'était tenue en périphérie de la ville. Même notre logement, pendant la semaine pour la formation était sécurisé. Si les groupes terroristes, ou bandits armés, les rebelles avaient appris qu'il y avait des journalistes, ils auraient peut-être attaqué. En résumé le départ de la MINUSMA aura des impacts sur le plan sécuritaire », affirme un autre directeur de publication qui a collaboré avec la MINUSMA.

En 2019, Issiaka Tamboura, directeur de publication de l'hebdomadaire *Soft*, avait été enlevé puis relâché après des mois de détention par des djihadistes armés, alors que le journaliste se rendait seul dans sa voiture dans son village à Boni, au Centre du pays. En effet, le journaliste aurait fait souvent état des « exactions » des djihadistes dans le centre du Mali.

7. Les efforts pour renforcer la sécurité des journalistes

Les organisations de défense des droits de l'homme doivent prendre des initiatives pour renforcer la sécurité des médias au Mali. Cela, en parfaite collaboration avec le gouvernement du Mali. Les médias internationaux et les organisations de journalistes doivent également jouer un rôle dans ce sens. Il est donc essentiel que des mesures soient prises pour assurer la sécurité des journalistes au Mali, même en l'absence de la MINUSMA. Cela pourrait inclure, une retenue du service de renseignement militaire contre les journalistes, et une sensibilisation accrue des médias et des journalistes sur les mesures de sécurité à prendre face à l'insécurité, et un plaidoyer international pour la protection des journalistes.